

Réunion du collectif du Jeudi 13 Janvier 2005

❖ En ouverture de réunion Lydie insiste sur l'importance d'être attentif à ce qui se passe sur le site (nouvelle adresse : collectif34.free.fr) car un essoufflement s'est senti sur la fin d'année 2004.

❖ Elle insiste aussi sur l'importance de transmettre toute information importante pour le collectif (articles ...) afin qu'elle circule entre nous tous.

❖ Dans la but de refaire un tableau plus complet, Anne (crèche de Montarnaud) souhaiterait que chaque crèche lui renvoie le plus vite possible les informations suivantes : nom de la structure, nom des responsables, nombre d'enfants, téléphone, fax et adresse mail. D'avance merci.

❖ Des nouvelles du Conseil Général : Il nous répond ne pas vouloir se substituer à l'Etat. Une dotation doit se débloquer en janvier ou février. Mais la question se pose concernant la formation continue à donner aux CES (éducatrice ou auxiliaire sont des formations à temps complet et le CAP PE n'est pas reconnu par la PMI).

Il n'y a pas eu de réponse concernant notre demande de travailler ensemble.

La Mairie de Montpellier tient le même discours que le Conseil Général.

❖ Le 27/12/04 l'ACEPP (Mr Martin-Rabaut) est venue rencontrer les crèches avec un représentant de Midi Libre. Le 30/12 paraît un article relatant les subventions allouées aux crèches de Montpellier : environ 17000 euros une somme « misérable » !

Une demande du logiciel PSU (mis en service en janvier 05)de la Mairie en faveur des crèches de Montpellier a été faite : le dossier est en attente, il sera peut être donné en avril.

❖ Table ronde : l'ACEPP propose une réunion de travail téléphonique (sur 2h), la création d'un comité de travail (5 personnes du collectif + 3 personnes de l'ACEPP). Cette réunion de travail téléphonique aura lieu le 24/01/05 à 21h aux Bambins du Lez.

C'est le début d'un travail de partenariat. Il faut réfléchir à quelle piste on continue malgré toutes les actions que nous avons déjà faites (fermetures, manif...).Nous pourront être guidés dans le choix de nos actions futures.

❖ Un mouvement national contre la PSU était prévu le 18/01, lancé par une Directrice de 2 crèches. Or, ce sont plutôt les collectivités locales qui sont visées que la PSU en elle même .

- ❖ Il reste important de nous tourner vers toutes les personnes possibles. Début janvier nous avons eu une réponse du cabinet de Mr Domergue. C'est de parole à parole que les choses bougent.
 - ❖ Travailler avec l'ACEPP c'est aussi bien réfléchir à ce que l'on veut.
 - ❖ Mr Sarazi de la CAF demande un état des lieux sur les crèches en difficulté pour le début de l'année (sur le premier semestre 2005). Un groupe de travail devrait se mettre en place afin d'évaluer les pourcentages de perte par rapport à la PSU, le nombre d'enfants, les personnels en moins, les difficultés de trésorerie... Mais pour l'instant il est encore un peu tôt. Nous en reparlerons au cours des prochaines réunions (à mettre en place plutôt en février-mars 05).
- Mr Sarazi a cette demande pour évaluer les besoins d'aide en urgence pour certaines structures.
- ❖ Concernant les CIVIS, certaines crèches présentes nous annoncent que ce type de contrat est arrêté sur 2005. L'information est à vérifier auprès de la DDTE.
 - ❖ La question est de savoir si nous continuons avec des emplois aidés.
 - ❖ Mr Bépaud, Directeur de cabinet du Maire a annoncé des aides au cas par cas. Il devait y travailler en janvier : la réponse sera donnée dans la semaine du 17 au 20 janvier.
 - ❖ Depuis octobre pas d'avancée pour les 12 crèches de Montpellier (7 étaient présentes ce soir). L'idée a été avancée de rédiger un courrier collectif pour toutes les crèches de Montpellier (concernant l'augmentation des subventions) donné aux parents (signé par tous les Présidents d'association), leur expliquant la situation (participation au prix de journée). Si rien ne s'est débloqué avant la fin du mois de janvier, toutes les crèches fermeraient le 1^{er} février (avec dépôt des clefs à la Mairie par chaque Président d'association). Ou autre solution, la mise en grève des personnels. Les crèches ont besoin d'une réponse écrite, et plus de belles paroles en l'air !
- Mais on se rend compte que chaque structure est un cas particulier et qu'une action commune est difficile à mettre en place.
- ❖ Il serait bon de refaire un article sur Midi Libre et de relancer de nos nouvelles sur infocrèche.
 - ❖ Des subventions d'urgence du Conseil Général ont été attribuées à 4 structures en grandes difficultés sur ce début d'année : Lunel-Viel, Maurin, Les Bambins du Lez et Bessan.
 - ❖ Il faut défendre le pourquoi on veut travailler avec des personnes qualifiées.